



## Attestation

concernant l'impôt perçu à la source sur des prestations versées à des personnes domiciliées à l'étranger  
**IMPÔT CANTONAL ET COMMUNAL**  
**IMPÔT FEDERAL DIRECT**

Le soussigné confirme avoir retenu le montant de l'impôt à la source suisse suivant :

1. **Personne assujettie à l'impôt** ┌  
(Prière d'indiquer le nom, le prénom, l'adresse à l'étranger et le pays de domicile) └



Date de naissance \_\_\_\_\_

Numéro AVS \_\_\_\_\_

2. **Retenue à la source** pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
prestation imposable fr. \_\_\_\_\_  
montant retenu fr. \_\_\_\_\_

### 3. La retenue de l'impôt à la source a été opérée sur les prestations fournies au contribuable en sa qualité

- a. d'artiste, de sportif ou de conférencier Commune \_\_\_\_\_  
(Prière d'indiquer la commune dans laquelle a été exercée l'activité)
- b. de membre de l'administration ou de la direction d'une société Commune \_\_\_\_\_  
(Prière d'indiquer la commune dans laquelle la société a son siège resp. un établissement stable)
- c. de créancier hypothécaire ou d'usufruitier d'une créance garantie par un gage immobilier ou un nantissement sur immeuble Commune \_\_\_\_\_  
(Prière d'indiquer la commune dans laquelle est situé l'immeuble)
- d. de bénéficiaire de participations de collaborateur Commune \_\_\_\_\_  
(Prière d'indiquer la commune dans laquelle a été exercée l'activité)

Certifié exact et complet :

#### Le débiteur de la prestation imposable

(Nom/maison, adresse, signature)

Lieu et date :

N° de référence :

#### Remarques pour le contribuable

Le contribuable peut, jusqu'à la fin mars de l'année qui suit l'échéance de la prestation exiger une décision quant à l'existence et l'étendue de l'assujettissement. Une telle demande doit être adressée à l'Administration cantonale des impôts, Section de l'impôt à la source, rue Caroline 9bis, 1014 Lausanne.